



## Communiqué de presse du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL)

Dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue le 5 avril 2017, les responsables du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ont présenté les récentes évolutions sur le marché pétrolier luxembourgeois et ils ont pris position par rapport à quelques dossiers d'actualité.

En 2016, le marché pétrolier a régressé pour la quatrième année consécutive. Les ventes de carburants routiers (essence et diesel) ont baissé de 2,5% par rapport à l'année précédente. Comparé à l'année record de 2005, cette baisse se chiffre même à -15,25%.

Le secteur pétrolier semble avoir dépassé son zénith en Europe en termes de volume de produits distribués, mais il continue à jouer un rôle de premier ordre dans l'approvisionnement énergétique de notre pays, comptant pour 2/3 de la consommation finale d'énergie en 2015. Le secteur luxembourgeois doit donc s'adapter à cette évolution négative.

La baisse des ventes de carburants au Grand-Duché pendant les dernières années s'explique principalement par l'amélioration de la technologie au niveau des moteurs et par la perte de compétitivité des prix du Diesel luxembourgeois par rapport à la Belgique pour les clients professionnels, qui, grâce à un système de remboursement d'une partie de l'accise, arrive à proposer des prix de carburants proches et même en-dessous des prix luxembourgeois. En outre, l'introduction de la taxe kilométrique pour les poids lourds en Belgique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le maintien du système « Eurovignette » au Grand-duché peut inciter les poids lourds à éviter le pays et à faire le plein ailleurs. Il existe aussi un lien direct entre la vente de produits pétroliers et la vente de produits dans les shops, tels le tabac, les alcools et le café. Chaque augmentation des accises sur une de ces catégories entraîne une baisse des ventes de carburants, et vice-versa. Ce phénomène est surtout observé dans les stations limitrophes à l'Allemagne et à la Belgique.

Le GPL est aussi revenu sur l'étude sur l'impact des ventes de carburants au Luxembourg, présentée par le Gouvernement en novembre 2016 et faisant actuellement l'objet d'un exercice de suivi par le biais d'un groupe de travail interministériel. *« Après avoir montré du doigt les inexactitudes les plus criantes de cette étude, nous avons apporté une contribution constructive au débat sur la réduction des émissions des véhicules à moteur Diesel dans le parc automobile luxembourgeois. Nous sommes d'avis que cet objectif peut uniquement être réalisé en mettant en œuvre des mesures qui se focalisent sur les véhicules immatriculés au Luxembourg, par exemple via une taxe d'immatriculation réformée. Augmenter les accises sur le Diesel serait contreproductif pour les ventes de carburants au Luxembourg, sans garantie d'un effet positif escompté ni sur l'environnement et ni sur le parc automobile national »*, estime Romain Hoffmann, Président.

Le GPL est d'avis que les carburants fossiles font partie de la solution vers une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans les transports. Le régulateur devrait se contenter de placer un objectif-cadre de réduction des émissions et laisser le marché décider quelle est la meilleure technologie pour le réaliser. Les carburants fossiles de plus

en plus efficaces dans des moteurs de plus en plus économes apporteront une contribution importante dans le transport encore au-delà de la prochaine décennie.

Dans cet esprit le GPL met en garde devant la focalisation presque exclusive et précoce sur l'électromobilité qui a encore certains obstacles évidents à surmonter avant de pouvoir remplacer les carburants classiques : citons par exemple la capacité des batteries, la durée et l'accessibilité de recharge, le réseau électrique, la durée de vie des batteries, la valeur de revente, l'absence de contribution fiscale....

*« Le GPL souhaite apporter sa contribution au débat de la mobilité future, et ceci basé sur une analyse correcte des différentes technologies ainsi que du fonctionnement du marché luxembourgeois atypique », déclare Romain Hoffmann, Président.*

---

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Henri Wagener, secrétaire général du GPL, par téléphone au 43 53 66 612 ou par e-mail à l'adresse [henri.wagener@fedil.lu](mailto:henri.wagener@fedil.lu).

Luxembourg, le 5 avril 2017